

Forum Eliane Conseil
en partenariat avec le cabinet Fidal
11 juin 2010

**De la coopération au regroupement :
Rationalisation de moyens ou véritable stratégie de
développement ?**

Les évolutions réglementaires et législatives récentes renforcent le cadrage et le contrôle sur les associations du secteur social et médico-social : rapprochement avec le secteur sanitaire (Agences Régionales de Santé), appels à projet, contractualisation, regroupements...autant d'injonctions qui font évoluer le modèle associatif, son organisation interne et les modalités de réponse apportées à l'utilisateur.

Dans ce contexte, les regroupements entre structures se multiplient : partenariats, mutualisation de moyens, groupements, fusions... le secteur amorce un mouvement de concentration que les pouvoirs publics favorisent. Face à cette évolution, les associations du secteur social et médico-social sont invitées à repenser leur stratégie, leur mode de gouvernance et de management.

Aussi, à l'heure où les inquiétudes sont vives face à cette recomposition en marche, nous avons choisi de consacrer notre forum à ces évolutions dans un secteur marqué par l'héritage associatif, où les identités, qui fondent la richesse et la diversité d'action des établissements, sont fortes.

Les objectifs de cette journée :

1. Apporter un éclairage sur les enjeux, les opportunités et les contraintes de la coopération
2. Appréhender les différentes formes de structuration juridique
3. Créer une opportunité d'échange et de partage à partir d'expériences d'acteurs du secteur

PROGRAMME DU FORUM DU 11 JUIN 2010

9h45	ACCUEIL DES PARTICIPANTS
10h00	■ PRATIQUES DE COOPERATION ET REGROUPEMENT <ul style="list-style-type: none">• Présentation synthétique par Eliane Conseil• Débat avec les participants
11h00	PAUSE
11h15	■ LE POINT DE VUE DES ACTEURS : LE GCSMS <ul style="list-style-type: none">• Intervention de Mme Calmus, directrice générale de l'Association Girondine des Infirmes Moteurs Cérébraux (AGIMC)• Débat avec les participants
12h30	BUFFET
13h30	■ LE CHOIX DE LA STRUCTURE JURIDIQUE <ul style="list-style-type: none">• Présentation par Me Homburg, cabinet Fidal, avocate à la cour• Débat avec les participants
14h30	PAUSE
14h45	LE POINT DE VUE DES ACTEURS : LA FUSION <ul style="list-style-type: none">• Intervention de Mme Le Bret, directrice générale adjointe d'OPPELIA• Débat avec les participants
16h00	FIN DES TRAVAUX

